



Le 4 août 2021

Nouvelle installation d'une conduite principale d'eau de Limoges à Cheney

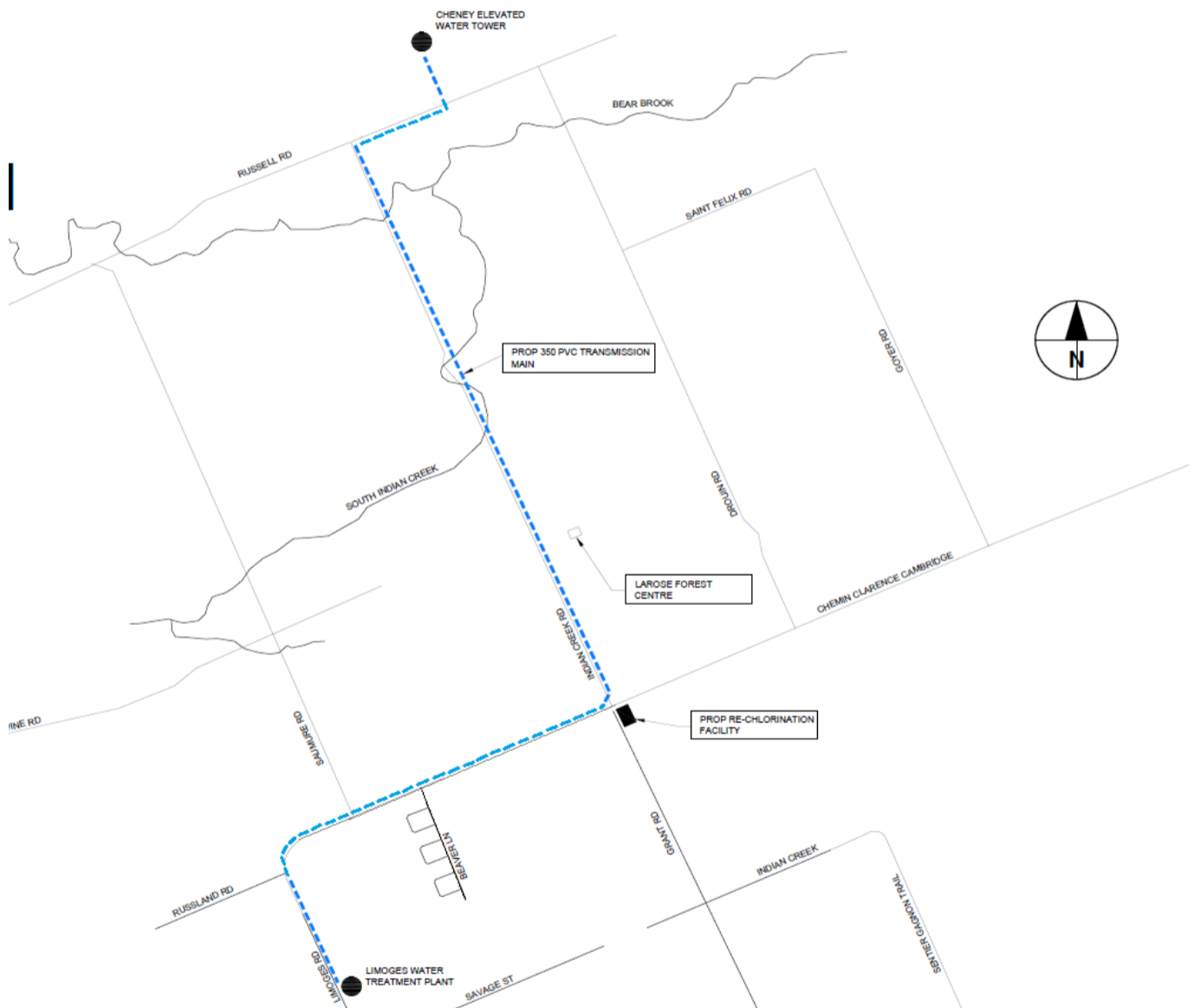
Contrat: W/S 09-2021

Date de début: 23 août 2021

Date de fin: avril 2022

**La chronologie est sujette à changement.*

La Municipalité de La Nation et la Cité de Clarence-Rockland construiront une nouvelle conduite principale d'eau entre la tour surélevée de Cheney et l'usine de traitement d'eau de Limoges. Cette nouvelle conduite d'eau fournira au village de Limoges une source d'eau plus durable et fournira de l'eau potable pour la croissance future de la communauté.




La majorité de la construction sera réalisée à l'aide de méthodes HDD ce qui signifie que le tuyau est foré horizontalement sous la surface et non excavé à ciel ouvert. Cela réduit considérablement l'impact sur toutes les infrastructures existantes et la propriété privée. Tous les travaux proposés seront exécutés dans les emprises municipales et non sur une propriété privée. Aucun branchement ne sera effectué le long du tracé, car cette conduite n'est qu'une conduite principale de transmission.



DETAILS DU TRAVAIL

La conduite principale d'eau proposée mesure environ 10 km de long, le tracé de la conduite principale d'eau est illustré ci-dessus. La principale méthode d'installation de la conduite principale d'eau sera une méthode de forage directionnel combinée à une série de fosses de raccordement généralement de 20 pieds de longueur et 12 pieds de profondeur. Nous prévoyons commencer la construction la semaine du 23 août et nous prévoyons l'achever au début de la nouvelle année. Pendant ce temps, les résidents directement touchés par notre construction (ex.: accès à l'entrée) seront notifié avec un avis séparé, mais sinon, vos services ne devraient pas être interrompus.




- Vous pouvez rencontrer de la poussière, du bruit et d'autres inconvénients, y compris des générateurs de secours pour les opérations de pompage d'assèchement. La Municipalité fera des efforts pour réduire les impacts. Nous apprécions votre patience.
- Les propriétaires situés le long du tracé de la conduite principale d'eau devraient retirer les éléments situés à l'intérieur des limites de la propriété municipale, tels que l'aménagement paysager et/ou les objets décoratifs.
- La Municipalité ne sera pas responsable des dommages causés aux objets privés sur la propriété municipale.

	Heures de travail: Le travail aura lieu de 7h à 21h, du lundi au vendredi, avec du travail après les heures et les fins de semaine au besoin.
	Inspection avant construction: Avant de commencer tout travail contractuel, l'entrepreneur effectuera, avec l'administrateur du contrat, une étude de l'état des bâtiments existants, des ponts, des structures de ponceaux à rester, des trottoirs, des boulevards, des bordures et des caniveaux, des panneaux de signalisation, des puits de surveillance, les poteaux électriques, les fils, les clôtures, les murs de soutènement, les couvercles et les grilles des trous d'entretien et des chambres, la chaussée, les repères d'arpentage et les bornes qui peuvent être affectés par les travaux.
	Perturbation du service d'eau: Si vous êtes déjà sur l'eau municipale et résidez le long du nouveau tracé de la conduite principale d'eau, aucune interruption du service d'eau n'est prévue pendant la construction. À moins qu'une <i>coupure d'eau d'urgence</i> ne soit requise en raison de circonstances imprévues.
	<p>Puits de surface privé et puits foré: Si vous avez un puits de surface ou un puits foré sur votre propriété et que vous vous trouvez le long du tracé de la construction de la conduite principale d'eau, vous recevrez un formulaire d'enquête sur le puits à remplir et à retourner.</p> <p>Une fois terminé, vous devez contacter nos consultants en environnement (Golder) pour vous aider à surveiller votre puits avant la construction. Golder coordonnera les rendez-vous pour accueillir des échantillons d'eau avant la construction de puits privés afin d'établir la qualité de l'eau de référence. Les résultats seront fournis gratuitement aux résidents.</p>



Avis de construction



	<p>Accès routier et trottoir: Afin de terminer les travaux de manière sécuritaire, il y aura des restrictions sur les routes et les trottoirs dans la zone des travaux de construction. L'accès des véhicules d'urgence sera maintenu en tout temps.</p> <p>Accès à l'entrée: L'entrepreneur vous avisera de toute restriction temporaire à l'accès de votre entrée. Si votre propriété a deux entrées, une entrée sera maintenue ouverte en tout temps.</p>
	<p>Gestion de la circulation: Des efforts ont été déployés pour gérer la circulation dans la zone pour la sécurité des travailleurs, des usagers de la route et des résidents. Les usagers de la route doivent s'attendre à des retards et à une augmentation de la circulation dans les rues principales et secondaires avoisinantes.</p> <p>La circulation sur les chemins Limoges, Indian Creek et Russell peut être réduite à une seule voie à différents moments pendant la construction.</p>
	<p>Stationnement: Le stationnement dans la zone de travail actif n'est pas autorisé en raison des besoins en espace pour l'équipement et les matériaux de construction. Si votre véhicule stationné affecte les travaux de construction, il sera relocalisé sans frais pour le propriétaire.</p>
	<p>Ordures et recyclage: Veuillez suivre votre routine habituelle. Au besoin, l'entrepreneur déplacera les bacs à un endroit approprié et les retournera. <i>Veuillez vous assurer d'étiqueter vos bacs avec votre adresse.</i></p>
	<p>Restauration: La zone des travaux de construction sera restaurée avec du gazon et/ou de l'asphalte au besoin. Les briques imbriquées, la dalle sur une base granulaire ou d'autres éléments similaires qui sont retirés des propriétés publiques et privées pendant la construction seront remplacés. L'ensemencement de la pelouse et/ou la pose de gazon seront effectués au besoin pendant les saisons de croissance idéales seulement – au printemps (avril à juin) et à l'automne (septembre à octobre).</p> <p>Des travaux de restauration permanente auront lieu dans les 12 mois.</p>

Si vous avez des questions sur les travaux à venir, veuillez nous contacter.

Entrepreneur general (Robert Excavation)	Francis Bertrand @ (613) 443-2311 Courriel: Francis@robertx.ca
Administrateurs de contrats (CIMA+)	Stephen Rocque (613) 769-4328 Courriel: stephen.rocque@cima.ca
Bureau municipal de La Nation - Eaux et eaux usées	(613) 443-1425 Courriel: drenaud@nationmun.ca

Merci pour votre patience. Les infrastructures essentielles pour nous tous valent bien l'attente.